
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 8 juin 2026

Date de publication : 11/06/26



L'an deux mil vingt-six le huit juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 2 juin 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Christine HEINTZ, Gaël JOSEPH, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Nicolas FIQUET, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Pierre-Michel PIED,

Excusés et Pouvoirs : Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Marie NAUDIN, Hélène SAINT-LARY

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET



Délibération N° 10-06-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - ENGAGEMENT A PARTICIPER AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS DES ESMS

Considérant la mise en place de la redevance spéciale pour les producteurs non ménagers et le surcoût engendré pour les établissements sociaux et médico-sociaux ;

Considérant la proposition du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente de créer un groupement de commande afin de mutualiser les coûts et sécuriser la gestion du marché de collecte et de traitement des déchets ;

Considérant l'appui technique apporté par le service Prévention Déchets de Mellois en Poitou et le service PREVALEC pour l'élaboration du cahier des charges ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance spéciale destinée aux producteurs non ménagers, les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont confrontés à un surcoût significatif pour la collecte et le traitement des déchets.

Afin de mutualiser les moyens et optimiser les coûts, le GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente propose la création d'un groupement de commande pour le marché de collecte et de traitement des déchets, couvrant les établissements situés sur les territoires suivants : Mellois en Poitou, Haut Val de Sèvre et Communauté d'agglomération du Niortais.


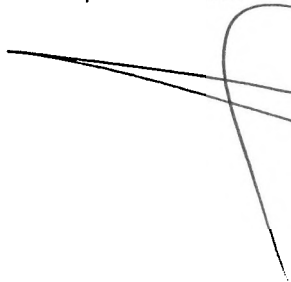
Le GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente s'engage à porter la gestion de ce marché mutualisé, garantissant ainsi une coordination efficace et une sécurisation des procédures. De plus, le service Prévention Déchets de Mellois en Poitou et le service PREVALEC de la CAN apporteront leur appui et leur expertise technique pour l'élaboration du cahier des charges et le montage du marché.

Afin d'affermir la liste des membres partenaires adhérents et de permettre la publication du marché, chaque établissement intéressé est invité à prendre une délibération de principe attestant de leur engagement à participer à ce groupement de commande.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **DECIDE D'ADHERER** au groupement de commande porté par le GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente pour le marché de collecte et traitement des déchets ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la participation au groupement et à la mise en œuvre du marché.

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET

